



## l'Opinion

Par Sébastien Crozier (Président du syndicat CFE-CGC Orange), Thierry Taboy (référent fédéral IA CFE CGC).

Publié le 20 Mars 2025

# Intelligence artificielle : sans dialogue social, un futur sous algorithme – par Sébastien Crozier et Thierry Taboy

*Loin d'être un frein, le dialogue social est le meilleur rempart contre les dérives d'une IA dictée par des algorithmes opaques échappant à tout contrôle humain*



L'intelligence artificielle n'est plus une promesse lointaine au sein des entreprises, redéfinissant les modes de travail et les équilibres sociaux. Pourtant, son déploiement s'effectue encore trop souvent sans véritable consultation des salariés et de leurs représentants. Deux décisions judiciaires (Tribunal de Pontoise en avril 2022 et Tribunal judiciaire de Nanterre en 2025) sont venues rappeler qu'en France, l'IA ne peut être imposée sans dialogue social.

L'Europe a de son côté adopté en 2024 le règlement sur l'intelligence artificielle (AI Act), un texte qui classe les systèmes IA selon leur niveau de risque et encadre leur utilisation, notamment dans le domaine des ressources humaines classées à haut-risque. Car derrière les promesses d'efficacité et d'objectivité, ces outils qui, rappelons-le, ne font qu'exécuter des calculs probabilistes, présentent deux dangers majeurs. D'abord, ils peuvent renforcer des discriminations en reproduisant les biais des données qui les alimentent. Ensuite, ils ouvrent la voie à une surveillance accrue du travail, comme on l'a déjà vu en Chine ou aux Etats-Unis.

**Transparence.** Avec cette nouvelle réglementation européenne, les entreprises devront garantir la transparence des algorithmes, afin que chaque salarié sache comment et pourquoi il est évalué. Une supervision humaine sera obligatoire pour éviter que des décisions sur un recrutement, une promotion ou un licenciement ne soient prises uniquement par une machine. Enfin, des audits réguliers devront être menés pour s'assurer que ces systèmes ne discriminent pas certains profils. Le non-respect de ces principes pourra entraîner pour les IA à haut risque des sanctions pouvant atteindre 15 millions d'euros ou 3% du chiffre d'affaires mondial.

**“ Loin d'être un frein, le dialogue social est le meilleur rempart contre les dérives d'une IA déshumanisée ”**

Mais encore faut-il que ces règles soient appliquées. Si les représentants du personnel ne jouent pas leur rôle de garde-fou, l'IA risque d'être une machine à trier, surveiller et exclure. Et c'est sans parler de la face cachée de l'IA, cette armée de travailleurs précaires qui alimente les algorithmes en annotant des données, en modérant des contenus ou en corrigeant des erreurs. Antonio Casilli, sociologue spécialiste de ces « travailleurs du clic », a démontré que ces tâches, essentielles au bon fonctionnement de l'IA, sont le plus souvent externalisées dans des pays à bas coûts du Grand Sud ou confiées à des sous-traitants sans droits sociaux.

Face à cette réalité, l'Europe impose désormais aux grandes entreprises un devoir de vigilance accru. La directive CS3D et la loi française sur le devoir de vigilance de 2017 obligent les sociétés à surveiller les impacts sociaux et environnementaux de leur chaîne de valeur, y compris ceux liés aux sous-traitants de l'IA. Autrement dit, et même si les dispositions de la CS3D sont allégées et retardées dans leur mise en œuvre selon le projet de la Commission européenne, il ne sera plus admis en Europe d'utiliser des systèmes IA sans rendre des comptes sur les conditions de travail de ceux qui les rendent possibles.

Loin d'être un frein, le dialogue social est le meilleur rempart contre les dérives d'une IA déshumanisée. Sans lui, le futur du travail pourrait bien être dicté par des algorithmes opaques, échappant à tout contrôle humain. L'IA peut être un formidable levier de progrès, à condition qu'elle reste un outil au service de l'homme, et non l'inverse. Encore faut-il lui laisser une véritable place à la table des négociations.

*Sébastien Crozier est directeur du mécénat public d'Orange. Thierry Taboy est membre du Conseil d'administration d'Impact AI et dirige le programme « Digital Impact on Society » d'Orange*

[Intelligence artificielle : sans dialogue social, un futur sous algorithme – par Sébastien Crozier et Thierry Taboy](#)



[Retrouvez toutes nos tribunes](#)



**CHOISISSEZ  
CEUX  
QUI  
AGISSENT !**